

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. D'après les journaux, le ministre aurait déclaré à l'extérieur de la Chambre ce que nous avons tenté hier de lui faire dire à la Chambre, savoir que la *Trans-Canada* a été priée de pousser ses plans aussi loin que possible afin que la construction du pipe-line canadien puisse être entreprise sans tarder si la *Federal Power Commission* rejette sa demande. Le ministre nous dirait-il qui a prié la *Trans-Canada* d'agir ainsi? Lui-même ou l'Office national de l'énergie? En outre, si l'on a effectivement fait cette requête, la *Trans-Canada* s'y est-elle conformée et a-t-elle l'intention de faire avancer ses plans suffisamment pour que la construction du tronçon canadien de ce pipe-line n'accuse aucun retard si la *FPC* refusait d'approuver le projet?

L'hon. M. Pepin: Quant à la deuxième partie de la question, et le ministre et l'Office national de l'énergie ont fait cette demande. Je ne me souviens pas exactement de la troisième partie de la question. L'ennui dans le cas des longues questions, c'est qu'elles exigent de longues réponses, comme celle que j'essaie actuellement de donner. J'ai dit aux journaux—j'aurais bien aimé le déclarer à la Chambre, mais je n'ai pu le faire—que nous prenions les dispositions voulues pour être en mesure de passer à l'action dès que la *Federal Power Commission* aura pris sa décision, quelle qu'elle soit. Je n'ai pas voulu dire que nous songions à agir immédiatement, mais j'ai donné à entendre que nous agirions dès que la décision serait prise.

Si le député veut bien me rappeler la troisième partie de question, je serai heureux d'essayer d'y répondre.

M. Douglas: J'ai demandé si la *Trans-Canada* avait consenti à poursuivre sa planification jusqu'au point où elle serait en mesure de commencer la construction sans retard, advenant que la *FPC* rejette la demande.

L'hon. M. Pepin: C'est ce que j'ai dit en citant mes propres paroles rapportées dans le hansard du 19 janvier. La compagnie nous tient au courant de ses projets de rechange.

M. M. W. Martin (Timmins): Question supplémentaire. Comme nous avons pu apprendre, la semaine dernière et surtout ces jours-ci, que deux années peuvent fort bien s'écouler avant qu'une décision soit prise là-dessus, puis-je demander au ministre si notre attente sera aussi longue dans le cas de toute mesure à prendre? Peut-on en prendre une quelconque avant qu'une décision soit rendue?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

[Français]

LES PONTS

A PROPOS DE L'ÉTAT LAMENTABLE DU PONT INTERPROVINCIAL ENTRE OTTAWA ET HULL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gaston Isabelle (Gatineau): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Travaux publics. Ma question est urgente, puisqu'il s'agit d'éviter des pertes de vie dans la région.

Étant donné que plusieurs milliers de touristes visiteront la capitale du Canada au cours de l'année du Centenaire et se rendront certainement à Hull, c'est-à-dire dans la partie française de la capitale nationale, ces visiteurs devront-ils regarder la ville de Hull à travers cette laideur épouvantable, cet amas de ferraille qu'est le pont Interprovincial dont 25 p. 100 des garde-fous sont délabrés et en mauvais état?

M. l'Orateur: L'honorable député pourrait facilement inscrire cette question au *Feuilleton*.

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES OBJECTIFS DE LA PROCHAINE CONFÉRENCE DES ANTILLES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Je voudrais poser une question au ministre du Commerce au sujet de la prochaine conférence de Sainte-Lucie, dans les Antilles, en espérant qu'il sera moins bourru et moins irascible que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le très hon. M. Diefenbaker: Et plus intelligible.

L'hon. M. Churchill: Le ministre nous expliquera-t-il, à la première occasion les objectifs poursuivis par son ministère à cette conférence?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député demande si le ministre fera une déclaration. La réponse à cette question ne pouvait être à mon avis, que oui ou non. Je ne crois pas que le député puisse demander au ministre de faire la déclaration maintenant. C'est à l'appel des motions qu'elle devrait se faire.

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Oui, monsieur l'Orateur.